

La Suisse soutient les petits Tomboctiens affectés par la crise

Des activités récréatives et un soutien psychosocial permettraient de redonner espoir aux 4'400 enfants et jeunes qui ont souffert de la crise au nord du Mali.



Dans les espaces amis les enfants s'adonnent à plusieurs activités récréatives (dances, jeux, pièces de théâtre...)

A Tombouctou, l'occupation armée et l'imposition de la sharia ont fortement affecté le mode de vie des communautés. En effet, nombreux sont les Tomboctiens (dont des enfants) qui ont assisté ou été victimes de scènes de violence : châtiments corporels, amputations, viols, mariages précoces etc. Par ailleurs, privés d'activités récréatives, les enfants, particulièrement les filles, devaient rester à la maison par mesure de sécurité. Aujourd'hui, avec le retour progressif de la paix, la Direction du développement et de la coopération DDC s'est engagée, à travers Plan International, à soutenir 4'4000 enfants et jeunes de cette région. Elle vient d'octroyer plus de 200'000

CHF (106 millions de FCFA) dans un projet visant à prévenir et réduire les risques liés aux atteintes psychosociales sur ces derniers.

Des activités ludiques pour les enfants

Ainsi, l'organisation partenaire mettra en place 22 espaces de loisirs équipés de jouets, de jeux et d'instruments de musique. Ces derniers pourront accueillir des enfants de 3 à 17 ans (50% de filles) scolarisés ou non. En vue de développer leur intérêt pour la découverte tout en leur redonnant la joie de vivre, les enfants pourront y pratiquer le sport et participer à des pièces de théâtre. Par ailleurs, les activités récréatives et les soins prodigués aux jeunes, les plus en difficultés, devraient les aider à reprendre une scolarité et une vie normale.

Un personnel de qualité et à l'écoute

En vue de leur meilleure prise en charge psychosociale et en relation avec l'académie de Tombouctou, Plan formera plus de 150 animateurs. Les formations aborderont des thèmes sur la psychologie infantile et le droit des enfants (survie, développement, protection et cas d'abus). Il mettra en place des comités villageois de protection de l'enfance. Considérés comme relais, ces derniers auront pour rôle de transmettre les messages de protection à la population. L'organisation s'appuiera, en outre, sur les pratiques de protection traditionnelles tout en impliquant les communautés locales (chefs de village, associations locales, etc).